

mais je n'ai pas encore vu le très honorable représentant s'y conformer et j'estime qu'il est temps de l'appliquer. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ignore si l'honorable représentant se propose d'usurper votre poste, monsieur l'Orateur. Il a dû communiquer récemment par quelque moyen surnaturel avec un ancien premier ministre, car il reprend à peu près les paroles qu'a prononcées un jour M. King au sujet d'un autre chef de l'opposition. Cela indique que les années n'ont rien appris à l'honorable représentant.

L'hon. M. Pickersgill: Ce représentant était humble en comparaison du très honorable représentant.

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela indique que l'honorable représentant ne considère pas le Parlement comme important, contrairement à ce que j'avais cru jusqu'ici.

Le Parlement ne s'est pas prononcé sur cette question. Il ne pourra s'exprimer à cet égard que lorsque le ministre de la Défense aura terminé son œuvre. Il a reconnu, le 24 juillet, qu'il avait l'intention de mettre en œuvre la politique d'unification parce qu'il était autorisé à le faire—seul le changement de nom devait être établi par une loi. Il a donné sa réponse hier. Il a répondu: «J'agirai comme bon me semble.»

L'hon. M. Pickersgill: Il n'a rien dit de la sorte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Sa réponse était: M. Lee et moi, les deux beaux garçons, déciderons de la politique du Canada en matière de défense. Ensuite, lorsqu'il sera impossible de changer nos décisions par des mesures législatives, nous donnerons au Parlement l'occasion de se faire entendre.

M. Frank Howard (Skeena): A propos de l'urgence, je dirai simplement ceci: puisque nous avons entendu les discours, passons maintenant au débat.

M. J. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): J'aimerais dire quelques mots à Votre Honneur au sujet de l'urgence du débat (*Applaudissements*) exactement comme l'a fait le chef de l'opposition. (*Exclamations*) Je voudrais, moi aussi, démontrer l'urgence du débat sur l'unification des forces armées. Le ministre de la Défense nationale essaie d'introduire une confusion très habile entre l'intégration et l'unification. Or, il se trouve que les meilleurs éléments de nos forces armées

n'ont commencé à quitter le service qu'au début de sa politique d'unification. J'ai des renseignements directs selon lesquels tous les cadres supérieurs ont voulu l'aider à mettre en œuvre sa politique d'intégration. Ce n'est qu'avec l'unification que les ennuis ont commencé.

J'affirme que le ministre a effectué tous les travaux préliminaires visant l'unification efficace, sans l'approbation ni le consentement du Parlement et sans expliquer sa politique à la Chambre. J'affirme qu'il n'aurait dû prendre aucune mesure touchant l'unification avant qu'une loi du Parlement lui ait donné les pouvoirs nécessaires. Le ministre est maintenant en train d'instruire les cadres inférieurs des forces armées pour favoriser l'unification.

Une voix: C'est de l'endoctrinement.

M. Chatterton: J'ai entendu le mot «endoctrinement»; c'est peut-être le meilleur terme. Avant que l'honorable représentant cause plus de tort aux forces armées du Canada qu'il en a déjà fait en poursuivant sa politique d'unification, il est essentiel et urgent que le Parlement ait l'occasion de discuter cette affaire dès aujourd'hui. Nous voulons obtenir du ministre une déclaration claire sur ce qu'il entend au juste lorsqu'il parle d'unification.

[*Français*]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, seulement quelques mots pour appeler l'attention de la Chambre sur le fait suivant: lorsque nous avons été convoqués la semaine dernière, c'était dans le but d'étudier les projets de loi C-230 et C-231.

A ce moment-là, il n'était pas question de l'unification des trois armes; il n'était pas question non plus que nous étudiions cette question de l'unification des forces armées du Canada et nous aurions dû normalement revenir ici le 5 octobre seulement.

Les conservateurs n'auraient pas pu présenter leur motion d'urgence à ce moment-ci, si nous n'étions revenus que le 5 octobre.

Or, je crois, monsieur l'Orateur, que dans les circonstances nous devrions limiter nos débats aux bills pour lesquels nous avons été convoqués en session quasi spéciale. Et si la question de l'unification des armées importe tellement au chef de l'opposition (M. Diefenbaker) et à ses collègues, ils auront toujours le loisir d'en parler après le 5 octobre, et cela n'empêchera pas nos trois armes de faire